

COMMISSION DES ARBITRES

PERMANENCE DU MARDI 18 DECEMBRE 2018

PRESIDENT: METE Orhan.

Secrétariat : J. SABATINO.

Présents : CHARLES J - COBAN H.

COMMISSION DES ARBITRES, MEMBRES du BUREAU de la C.D.A **(organigramme)**

NOM - PRENOM - FONCTION - TELEPHONE – MAIL -

- 1) METE Orhan, Président de la CDA, Responsable organisation des évènements CDA, 07 83 93 27 86 orhanmete1975@gmail.com
- 2) MAREY Arnaud, Vice-président délégué, Désignation arbitres D1-D2-D3 et AA, 06 17 14 62 03 designations38@gmail.com
- 3) SABATINO Joseph, Vice-président, Responsable rédaction PV, statuts, Représentant à la Commission de discipline, 06 82 40 62 73 sabatino.joseph@bbox.fr
- 4) CHARLES Jacques, Secrétariat CDA, Désignation des observateurs, 06 87 88 47 39 jacques.charles0982@orange.fr
- 5) AMARI Abdelkader, Désignation des arbitres D4-D5 et Féminines, 06 69 63 82 41 designations38@gmail.com
- 6) CUSANNO Stéphane, Désignation TJAD-JAD-U19 D3, 06 46 41 36 44 designateursjeunesarbitres38@hotmail.com
- 7) PEREIRA Emerik, Adjoint aux désignations TJAD-JAD-U19 D3, 06 32 70 89 73 designateursjeunesarbitres38@hotmail.com
- 8) COBAN Huseyin, Désignations futsal , Commission d'appel, Secrétariat administratif et enquêtes, 06 9 74 75 77 hey38130@msn.com
- 9) NASRI Riad, Désignations foot entreprise, 06 21 62 45 26 riadnasri.polebatterie38@orange.fr
- 10) BARENTON Edgar, Suivi administratif des arbitres (observations, notes questionnaires...), 07 86 49 43 90 edgar.barenton@gmail.com
- 11) SABRI Karim, Membre non-arbitre, 06 14 99 02 26 ksabri4@laposte.net
- 12) COURTIEU Patrick, Responsable pôle formation en lien avec ETDA, 06 14 59 04 25 patrick.courtieu@orange.fr
- 13) CLERET Dominique, Responsable adjoint pôle formation, 06 24 75 59 92 dominique.cleret@gmail.com
- 14) BROTONS Nicolas, CTDA (voix consultative) ,06 95 14 29 38 nicolas.brotons@isere.fff.fr

Observateurs : reconduction de tous les observateurs qui sont à ce jour enregistrés auprès du DIF sauf les démissionnaires.

Liste des observateurs de la CDA (hors ETDA)

1. Arnaud MAREY
2. Jacques CHARLES
3. Christian MARCE
4. Daniel FELIX
5. Pierre MAURIES
6. Patrick SPARAPANO
7. José VELOSO
8. Huseyn COBAN
9. Patrick COURTIEU
10. Mourad BRIOUA

Rappel : consultation des désignations

La CDA rappelle à tous ses arbitres, que les désignations sont susceptibles d'être modifiées sur MyFFF **jusqu'au samedi 10h**. Vous devez donc impérativement consulter vos désignations jusqu'à ce moment. Au-delà, le désignateur vous appelle en cas de modification.

Rappel : rédaction et envoi des rapports

La CDA demande à l'ensemble de ses arbitres, de rédiger vos rapports dans le document prévu à cet effet sur le site du District, **rubrique Arbitrage > Docs Arbitres > Rapports Disciplinaires d'Arbitrage**.

La CDA demande à ses arbitres d'envoyer leur rapport **SIMULTANEMENT** aux deux adresses ci-dessous.

discipline@isere.fff.fr / arbitres@isere.fff.fr

À TOUS LES ARBITRES QUI OFFICIENT EN D1 ET D2

Rappels FMI :

Contrôle des éducateurs

Tous les arbitres officiant en D1 et D2 seniors ont l'obligation de vérifier la présence et l'identité des éducateurs désignés officiellement.

Une nouvelle liste sera transmise à tous les arbitres par voie de mail.

Ils doivent donc **vérifier leur inscription et leur identité** (via la FMI) avant le match, et **s'assurer de leur présence sur le banc durant tout le match**.

En fin de rencontre, ils doivent noter sur la FMI, dans la rubrique REGLEMENTS LOCAUX : -

Si les 2 éducateurs désignés étaient présents

Inscrire « pour le club A, Mr X présent, pour le club B, Mr Y présent » (remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs)

Si l'un des 2 éducateurs désignés était absent

Inscrire par exemple « pour le club A, Mr X absent, pour le club B, Mr Y présent » (remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs)

RAPPEL

Les arbitres de catégorie D1 et D2 doivent effectuer 2 contrôles concernant les arbitres jeunes du district, merci de donner vos disponibilités au responsable des observateurs qui est Jacques CHARLES.

D'autre part tous les arbitres doivent se connecter sur MyFFF pour les désignations jusqu'au **samedi matin 10h** pour tenir compte des rectificatifs ou changements de dernière minute.

De même, toutes les absences prévisibles doivent être exclusivement saisies dans MyFFF (indisponibilités).

Les absences de dernières minutes signifiées par téléphone doivent être confirmées par mail.

FORMATION ADMINISTRATIVE ET FMI

Celle -ci aura lieu le **samedi 12/01/2019 au District de l'Isère de Football de 8h30 à 13h** avec les formateurs de la CDA et Marc Mallet pour la FMI.

Les personnes ci-dessous sont convoquées pour cette formation :

ROSSINI Jade, CAMACHO Melissande ,GHAFIR Amina , MARKOVIC Dragana , MILED Maissa , OUADA Celia , POITEVIN Nolwen , COQUILLAUD Guillaume, SEMANAZ Léa, PARRENIN Léo, BOSCH Franck, KOUBAA Khalid, BOUZERARA Kamel, CERONI Eliot, ABBOU Hatim, BUNOZ Giovanni, BADIN Samuel, HANNA Romaric, BOUKHALFA Abdallah, EL FASKAOUI Hamza, SAHIN Bunyamin, GHARSALLI Rayene et DIALLO Mickaelou.

La présence des arbitres ci-dessus est obligatoire pour cette formation et sera à confirmer par mail.

COURRIERS DIVERS :

FFF /FOOT 2000 : Indisponibilités Arbitres/ Observateurs.

COMMISSION DE DISCIPLINE : fiche navette, transmis au responsable pour suite à donner.

CONFIRMATIONS DES CLUBS ET ARBITRES AU STAGE FMI DU 12/01/2019 :
LCA FOOT, BADIN Samuel, POINTEVIN Nolwen, COQUILLAUD Guillaume.

COURRIERS CLUBS :

AS VERSAU : absence arbitre match senior féminines à 11 D1, pris note, transmis pour suite à donner.

ST CHABONNAIS : remerciements pour horaires et lieu du match à rejouer Chabons 2 – St Siméon de Bréssieux 1, arbitre CHABANE Amar.

TIGNIEU JAMEYZIEU : nous informe que le match U19 D2 PC du 15/12/2018 Tignieu –Nivolas n'aura pas lieu car l'équipe de Nivolas est forfait, nous récupérons l'arbitre pour une autre désignation. Remerciements.

US THODURE : match de coupe FC Moirans - Thodure du 15/12/2018 l'équipe de Thodure est forfait, nous récupérons l'arbitre pour une autre désignation. Remerciements.

AS FONTAINE : demande la date de la formation initiale en arbitrage en début d'année, pour inscription de candidats, nous vous donnerons la date au début janvier 2019.

COURRIERS ARBITRES :

URBAIN Cédric : Problème d'indemnisation, match st Cassien – Eybens, transmis au responsable pour suite à donner.

GRASSI Mathieu : nouvelle candidature d'arbitre, pris note, transmis pour suite à donner, une réponse sera faite à la reprise après la période de trêve.

BEDAR Nadir : problème de désignations, transmis au responsable concerné.

N'AIT Driss, BOUJA Najib, BAILLET Alain : rapport d'observation, transmis au responsable concerné.

CHAARI Wajdi : pas de rapport d'observation du fait qu'il n'y a pas eu de match, forfait d'une équipe sur la rencontre prévue , transmis au responsable.

LASSOUAD Soffien : signale le forfait du club de Gières, match de coupe U 17 du 15/12/2018.

BUI VIET LINH Richard : oubli sur FMI pour réserve d'avant match, concerne la Commission des

Règlements.

GUIRADO-PATRICO Nathan : problème de paiements, concerne Le service Comptabilité du District.

NIBBIO René : indisponibilité pour les matchs Foot- Entreprise du lundi soir, transmis au responsable concerné.

PLATEL Yohan : suite à notre demande pour absence à son match, nous communique son certificat médical pour justificatif, transmis au responsable.

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
TES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.